

N'hésitez pas à nous contacter !

Le CRIB 93 est ouvert
du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h30 sur rendez-vous

CRIB 93

Au siège du CDOS 93
Tour Essor - 6^{ème} étage
14-16 rue Scandicci
93508 PANTIN Cedex

Tél : 01.41.60.11.27
Fax : 01.41.60.11.29

Email : crib@cdos93.org

Site internet : www.crib93.org



Partenaires :



CRIB 93

LE CENTRE DE RESSOURCE ET D'INFORMATION
POUR LES BENEVOLES DE SEINE-SAINT-DENIS

*Une aide active pour la
gestion de votre association !*

Imprimé par Promoprint sur du papier issu de forêts entretenues et gérées durablement 100% FSC Conception graphique : CommCela

Informer

Le CRIB vous permet d'avoir une réponse concrète et rapide par téléphone, e-mail, lors d'un entretien sur place ou dans vos locaux.

Orienter

Le CRIB 93 vous assure une orientation et une mise en relation, si nécessaire, vers d'autres sources d'informations reconnues ou plus spécialisées.

Former

Des formations et réunions d'information organisées pour vous, associations ou Collectivités Territoriales, sur place ou dans votre commune.

Information, orientation et formations en matière d'obligations administratives, comptables, sociales et fiscales d'une association.

Le CRIB 93 vous aide sur :

Qu'est-ce qu'un Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) ?

Il s'agit d'un label du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ayant pour objectif d'accompagner les dirigeants associatifs dans la gestion quotidienne de leur association.

Ce label a été obtenu en Seine-Saint-Denis par le **Comité Départemental Olympique et Sportif**.

Pour qui ?

Toutes les associations de la Seine-Saint-Denis (Sportives, culturelles ...) peuvent bénéficier de ce service de premier niveau d'information **gratuit**.

Missions principales du CRIB 93 :

- Informer sur la vie quotidienne de l'association.
- Orienter et mettre en relation avec d'autres sources d'information.
- Organiser des formations (Prestation payante) et des réunions d'information.
- Mise à disposition d'une base documentaire.

La gestion courante de votre association :

- Créer une association, élaborer un règlement intérieur, organiser une Assemblée générale ...
- Responsabilité de l'association et de ses dirigeants
- Comptabilité / Fiscalité
- Droit du sport
- Organisation de manifestations
- ...

Le montage de projet :

- Méthodologie
- Rédaction de dossier (Demande de subvention ...)
- Recherche de ressources financières (Subventions publiques, sponsoring ...)
- ...

L'emploi de personnel :

- Accès au statut d'employeur
- Élaboration de contrats de travail
- Application d'une Convention Collective (CCN du Sport ...)
- Information sur les taux de cotisations
- Information sur les dispositifs d'aide à l'emploi (contrats aidés, Plan Sport Emploi ...)
- Simulation de salaire
- Information sur le Chèque Emploi Associatif
- ...